

Programme de 5^e de Géographie, BO N°6, 28 août 2008

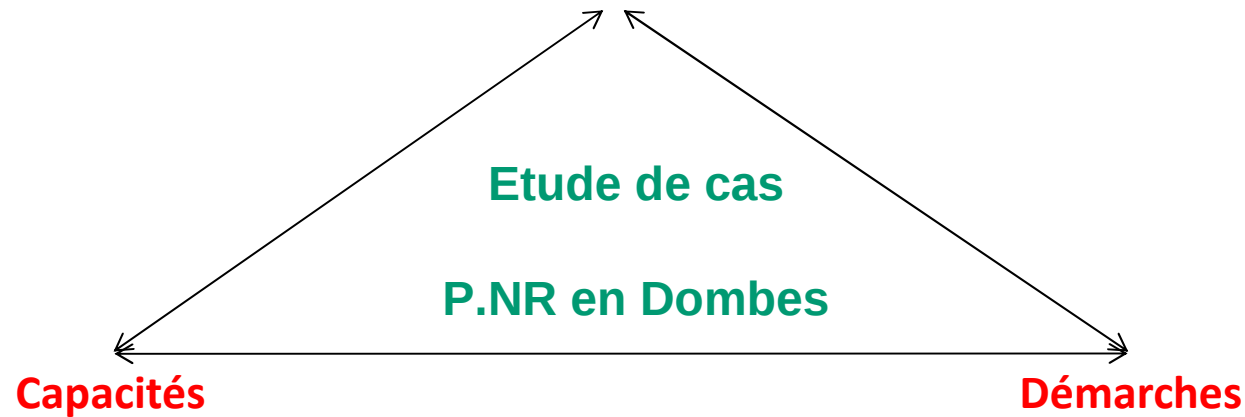
Une étude de cas, placée en tout début de programme permet, en **posant les trois dimensions du développement durable, d'appréhender simplement le concept.**

La démarche géographique privilégie des études de cas à partir desquelles les élèves constatent les inégalités et les déséquilibres, **perçoivent les jeux d'acteurs, les impacts des actions des hommes sur l'environnement et mesurent l'importance des choix politiques.**

Ces études de cas prennent pleinement leur sens par **une mise en perspective à d'autres échelles géographiques et parfois de temps.**

Connaissances

Les enjeux économiques, sociaux et environnementaux du développement durable dans un territoire sont précisés, définis et mis en relation.



Identifier les principaux enjeux du développement durable dans le territoire étudié

L'étude de cas débouche sur une approche de la notion de développement durable

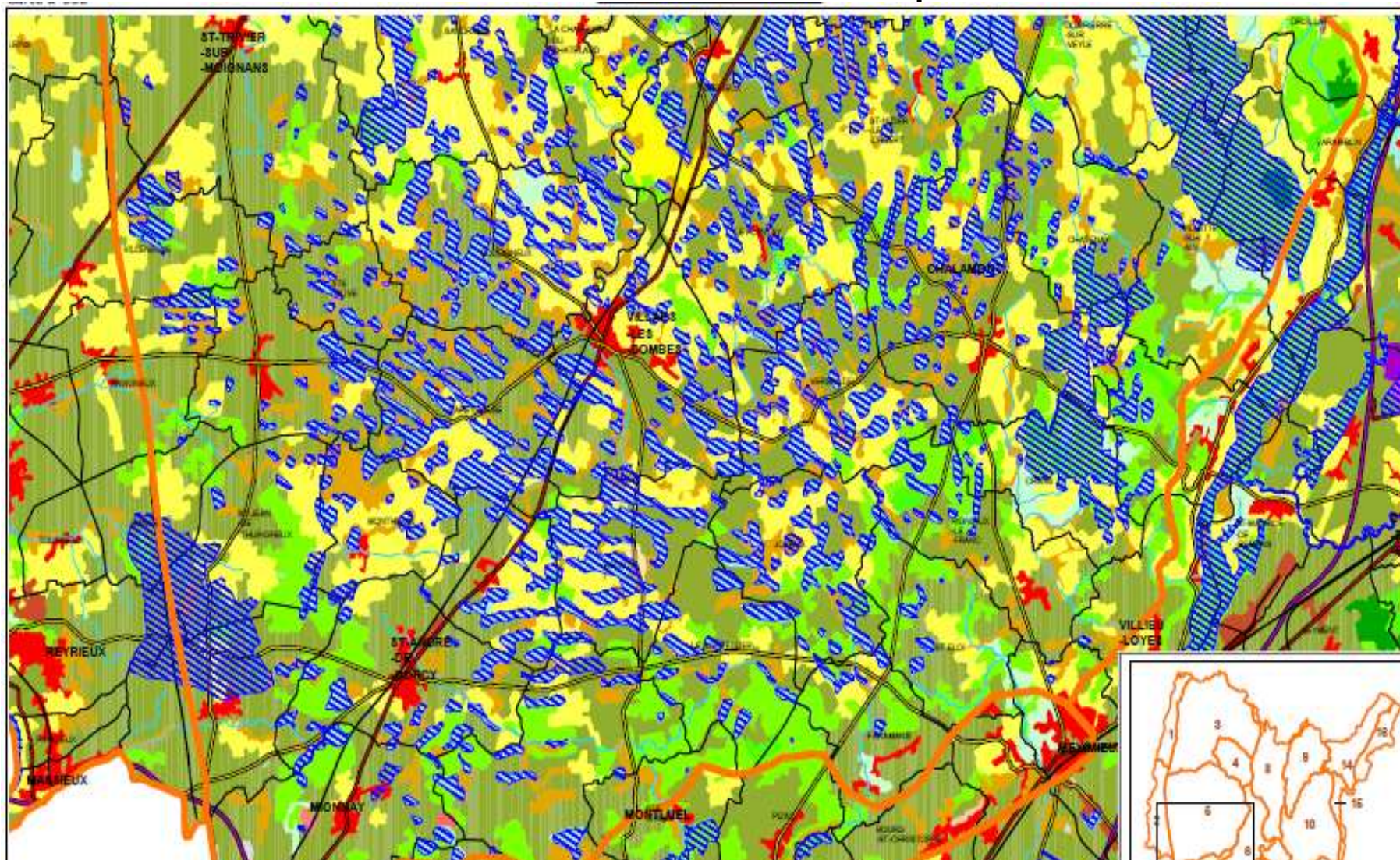
Quels sont les trois enjeux du développement durable ?

Etude de cas : Pourquoi le projet d'un parc naturel régional (P.N.R) en Dombes ?

1. La Dombes : un territoire dynamique et fragmenté

Quelles sont les dynamiques du territoire et de la population dombiste ?

La Dombes – Val de Saône Sud : Occupation du sol



Occupation du sol

- Tissu urbain continu
- Tissu urbain discontinu
- Zones industrielles ou commerciales
- Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés
- Aéroports
- Extraction de matériaux

- Décharges
- Chantiers
- Espaces verts urbains
- Equipements sportifs et de loisirs
- Terres arables hors périmètres d'irrigation
- Vignobles
- Vergers et petits fruits
- Prairies
- Cultures annuelles associées aux cultures permanentes

- Systèmes cultureux et parcellaires complexes
- Agriculture et végétation naturelle
- Forêts de feuillus
- Forêts de conifères
- Forêts mélangées
- Pelouses et pâturages naturels
- Landes sub-alpines
- Forêts et végétation arbustive en mutation
- Plages, dunes et sables

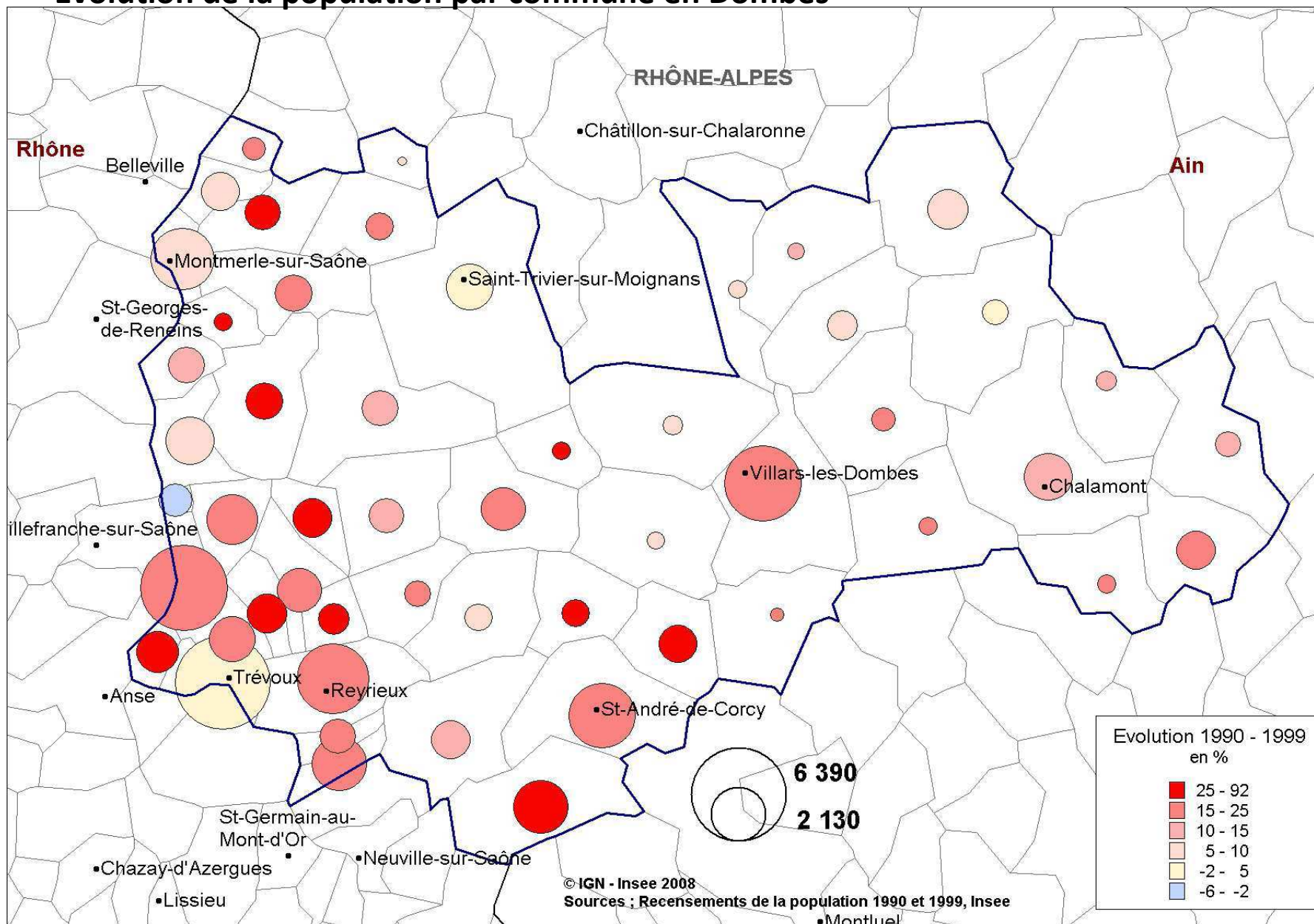
- Roches nues
- Végétation clairsemée
- Marais intérieurs
- Tourbières
- Cours et voies d'eau
- Plans d'eau
- ZNIEFF de type 1

EVOLUTION DE LA POPULATION EN DOMBES (source Insee)

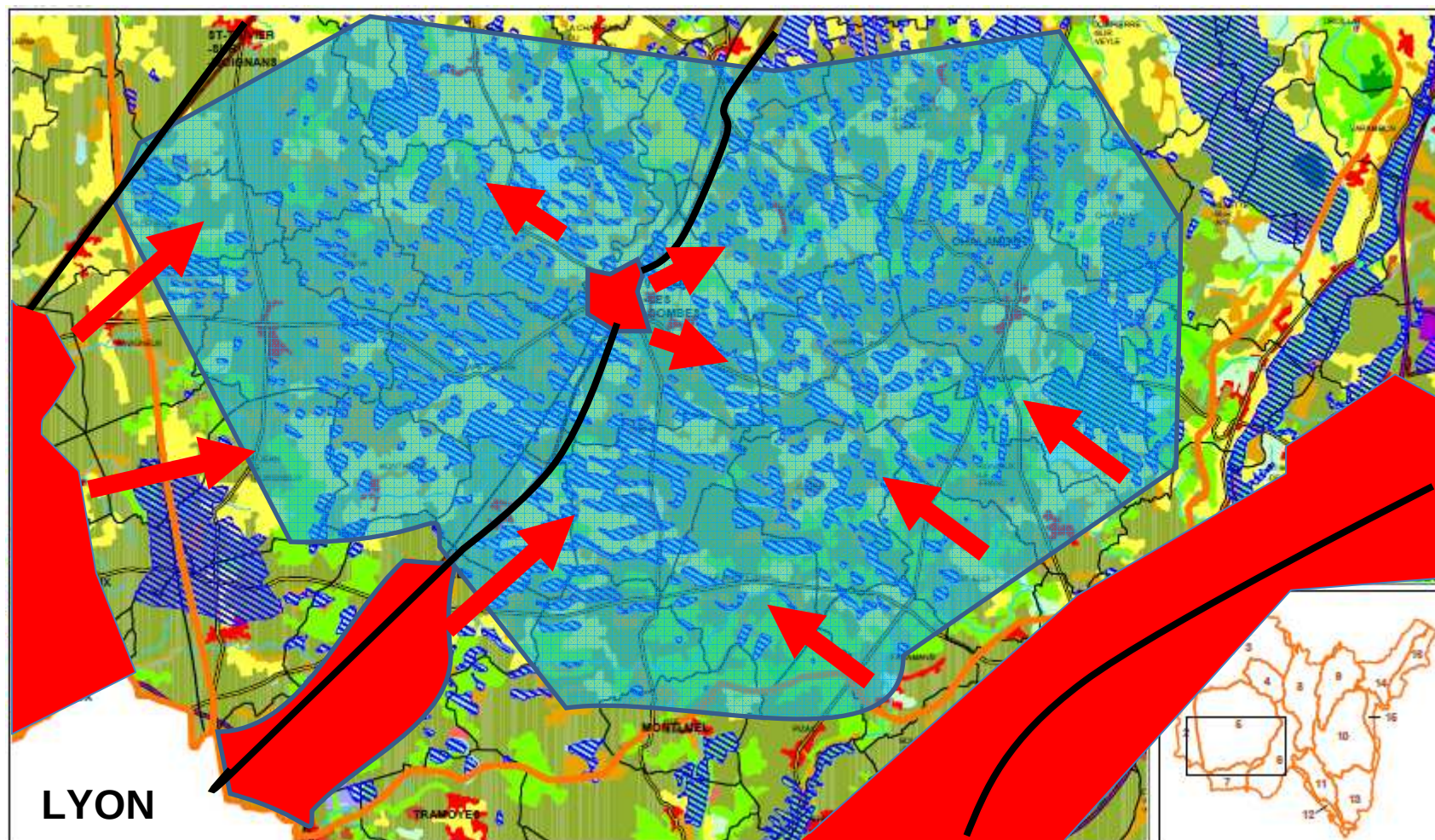
<i>Carte d'identité du territoire</i>	Dombes - Val de Saône Sud		Référence		Région
	1990	1999	1990	1999	1999
Population	55 126	65 159	3 318 053	3 486 807	5 645 847
Poids dans la région	1,0%	1,2%	62,0%	61,8%	
Densité (hbts/km ²)	79	94	315	331	129
Part de la population dans l'espace à dominante urbaine	78,5%	99,3%	98,5%	100,0%	86,1%
Part des moins de 20 ans	31,9%	29,6%	27,1%	25,3%	25,3%
Part des 60 ans et plus	15,7%	16,0%	17,3%	18,8%	20,0%
Indice jeunesse (moins de 20 ans / 60 ans et plus)	2,03	1,85	1,57	1,35	1,26

Source : INSEE - Recensements de la population 1999 (exploitation principale) et 1990 (exploitation exhaustive)

Evolution de la population par commune en Dombes



CROISSANCE DE L'URBANISATION EN DOMBES



Espaces urbanisés en croissance



Espace rural (étang, forêt...) et agricole
(pisciculture, céréales, élevages)



Axes de transport



Pression urbaine

La Dombes : Un territoire marqué par 3 enjeux

ENJEU SOCIAL

Un espace agricole en voie de périurbanisation :

-Pression urbaine de grandes

villes notamment de Lyon

- Déplacements quotidiens importants (RN83)

-Développement d'un habitat

pavillonnaire = besoin de

logement = une pression

foncière sur les terres agricoles

= vente de terrains pour des

projets de lotissements,

diminution des surfaces

cultivables.

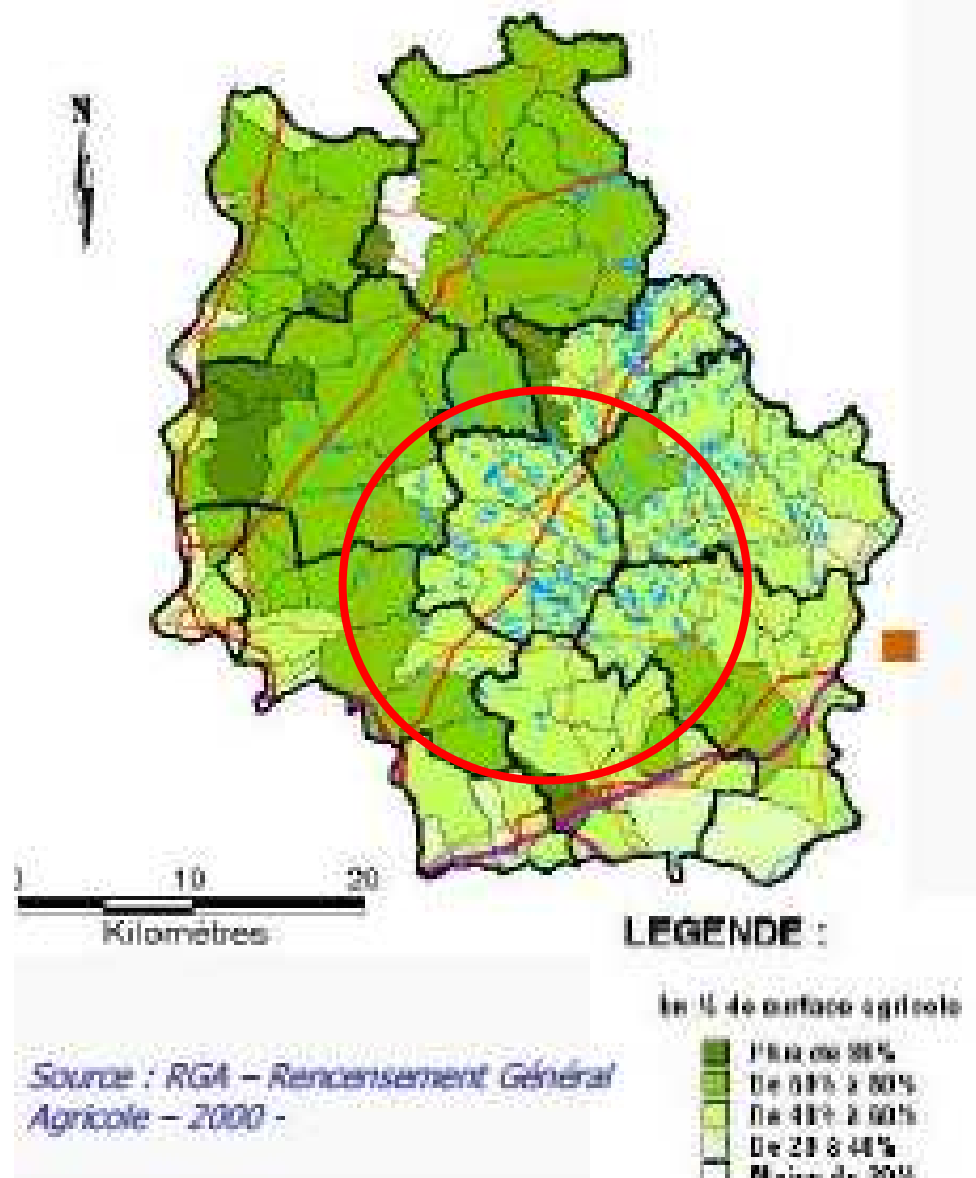
- Demande en équipements de

loisirs.(ex : les terrains de golf)

2. La Dombes : un territoire aux ressources économiques importantes

Quelles sont les ressources économiques de la Dombes ?

Canton Pont d'Ain: 50% SAU/surface communale
Canton Perronnas: 44% SAU/surface communale



La Dombes un territoire agricole :

- Usage prépondérant du sol pour l'agriculture entre 40 et 60%

La Dombes concentre :

- Les surfaces en eau : 1300 étangs
- Les surfaces boisées, réserve de chasse.

L'élevage de la Carpe

La Dombes, située au nord-est de Lyon dans le département de l'Ain, couvre 100 000 hectares. Le premier témoignage indiscutable de la présence des étangs en Dombes date du XIIIe siècle. Déclarés d'intérêt public au XVe siècle, il suffit dès lors d'être propriétaire d'un point bas pour construire un étang, en inondant au besoin les terres voisines.

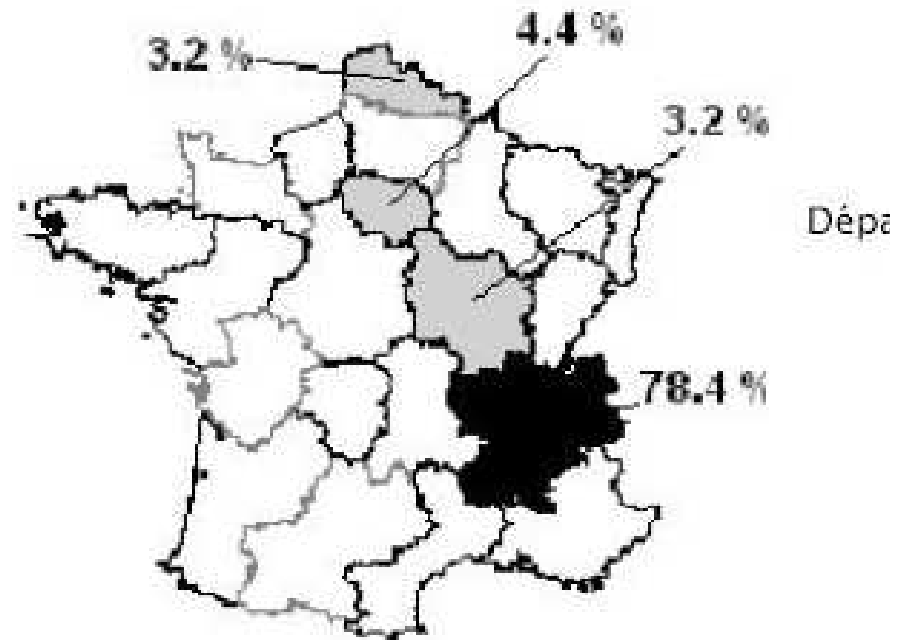
La carpe, d'un élevage aisé, est une espèce résistante. Bref, elle fut pendant des siècles un poisson providentiel. Son élevage repose, en Dombes, sur un système d'exploitation original, faisant alterner élevage de poisson en eau et culture des céréales en assec. Les étangs sont alimentés grâce à un réseau dense de fossés rassemblant les eaux de pluie et sur lequel les exploitants interviennent à certaines périodes du cycle annuel. Chaque année, ils sont alevinés, vidés puis pêchés à l'automne suivant. Tous les quatre ou cinq ans en moyenne, ils sont pêchés au printemps et laissés à sec, en général un été, pour être cultivés en avoine ou en maïs.

Source : CNRS, Ressource des terroirs.

Un important secteur touristique



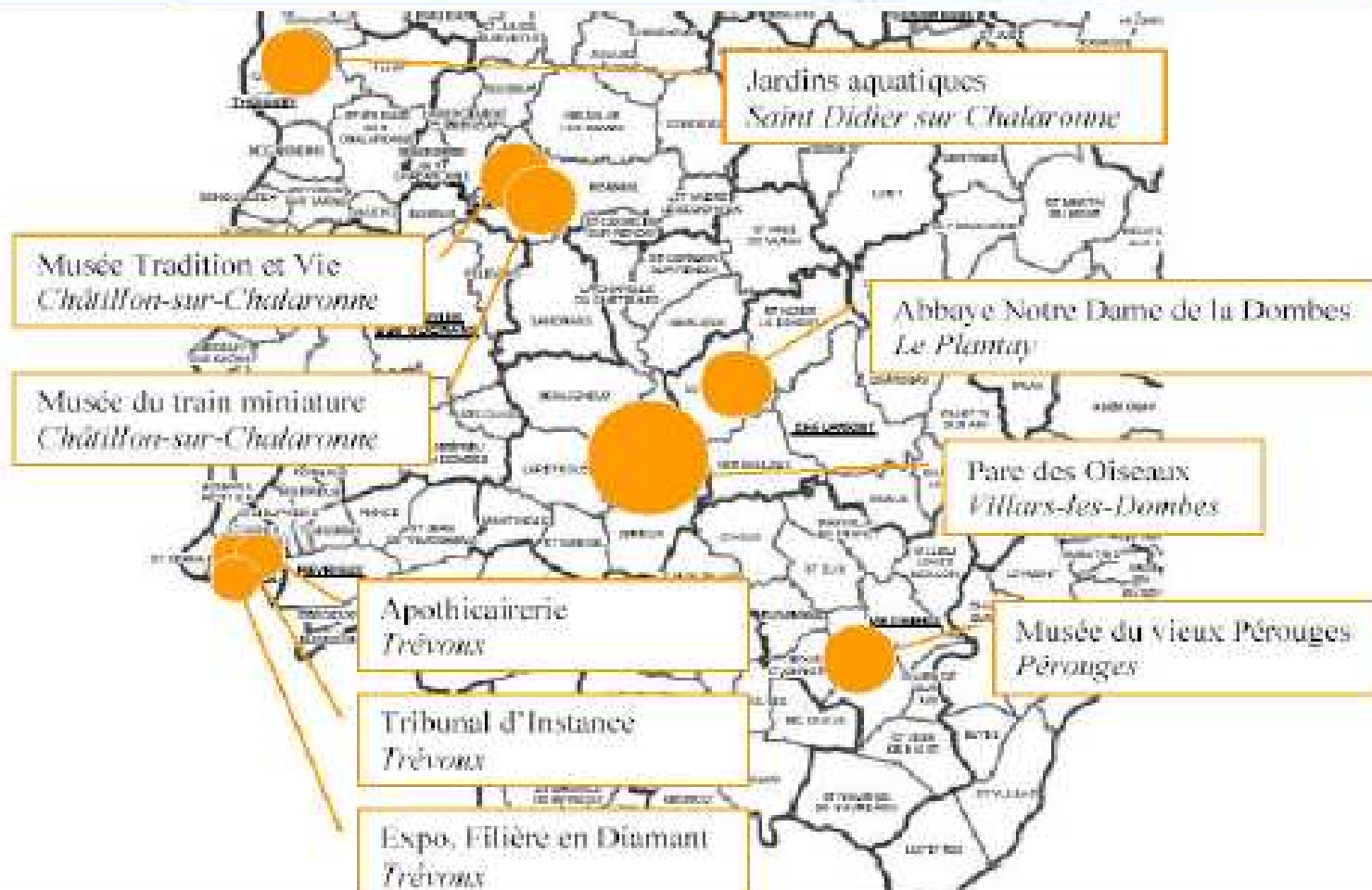
Provenance géographique des touristes de la Dombes



- Un tourisme de Week-end
- Un tourisme local
- Poids très important du mois de Mai pour la fréquentation globale (plus important que pour les autres départements français)
- Les activités : Détente 56% (promenade), Culture 23% et sport (20%)

Fréquentation des sites culturels dombistes en 2007

Source : Comité Départemental du Tourisme de l'Ain



La Dombes : Un territoire marqué par 3 enjeux

ENJEU SOCIAL

Un espace agricole en voie de périurbanisation :

- **Pression urbaine de grandes villes** notamment Lyon
- **Déplacements quotidiens importants** (RN83)
- **Développement d'un habitat pavillonnaire** = besoin de logement = une pression foncière sur les terres agricoles = vente de terrains pour des projets de lotissements, diminution des surfaces cultivables
- Demande en équipement de loisirs.

ENJEU ECONOMIQUE

Une activité agricole importante : la pisciculture marquée par un terroir , une tradition et une recherche de qualité. Volonté d'un classement IGP (Indication Géographique Protégée).

Première région productrice de poissons d'étang notamment la carpe.

Une activité touristique « verte » à développer : un patrimoine bâti et un patrimoine environnemental à valoriser .

3. Un territoire avec un écosystème exceptionnel pour la biodiversité

Quelles sont les richesses des étangs
de la Dombes ?

■ En 2000, la Dombes centrale
(45 000 ha) se partage ainsi :

- Terres agricoles : 59 %
- Boisements : 20 %
- Étangs : 12 %
- Zones urbanisées et voies de communication : 9 %

Source : Académie de la Dombes, N°27 - 2007 de la revue « Dombes » : « Les Oiseaux de la Dombes : une mise à jour ».

5

■ 3 habitats d'intérêt
communautaire:

- Végétation des rives exondées des eaux stagnantes oligo-mésotrophes
Pentes des plans d'eau à l'air libre
- Végétation aquatique des eaux eutrophes
Herbiers de plantes flottantes ou immergées
- Végétation aquatique immergée à Characées
Plantes totalement immergées proches d'algues

9

Espèces animales :

- Ragondins et rats musqués:

Colonisation de la quasi-totalité des zones humides françaises

Déchaussement et perçage des digues

Prime à la queue financée par le Conseil général pour le ragondin

- Grands cormorans :

17 000 oiseaux hivernants sur le bassin du Rhône

Protégés par la Directive Européenne de 1979

Prélèvement moyen de 450 g de poissons par oiseau

Tirs de régulation autorisés par l'État

8

Quelle est l'influence de ce système d'exploitation sur l'environnement ?

L'alternance de périodes de mise en eau et d'assec cultivé ou non fait intervenir des techniques culturales qui engendrent de la diversité à différents niveaux. Les pratiques d'exploitation (eau, assec, labour, culture) entraînent un rajeunissement cyclique de l'écosystème, créant en permanence de la biodiversité animale et végétale.

Au cours des dernières années, les mesures agri-environnementales ont contribué à favoriser le lien entre diversité biologique et mode de gestion des étangs, l'une des mesures principales étant de respecter le système traditionnel d'assolement (au moins un assec sur une période de 5 ans, protection des zones de nidification, etc.). Par ailleurs, l'exploitant s'engageait à favoriser les zones de nidification de l'avifaune, à travailler les rives. Enfin, [Natura 2000](#) et d'autres dispositifs se mettent actuellement en place, avec des préoccupations similaires. essentiellement autour de la production de carpe - participe à la dynamique de l'écosystème.

Les agriculteurs s'engagent aussi à réduire l'usage des produits phytosanitaires pour garantir la qualité de l'eau conformément aux directives européennes.

Source : CNRS, Ressource des terroirs.

Natura 2000 : c'est quoi ?

■ Présence de 279 espèces d'oiseaux
« sauvages, eurasiatiques et modernes »

■ Parmi lesquels 10 espèces nicheuses
d'intérêt patrimonial :

- Bihoreau gris
- Crabier chevelu
- Aigrette garzette
- Blongios nain
- Héron pourpre
- Butor étoilé
- Cigogne blanche
- Guifette moustac
- Busard des roseaux
- Échasse blanche

11

Prairies sèches de Castro verde au Portugal, marais de Brabbia en Lombardie, lac de Termoncarragh en Irlande, Anse de Fouras dans le Poitou-Charentes,... du cercle arctique aux eaux baignées de soleil de la Méditerranée, les paysages européens offrent une très grande diversité. Au cœur de chacun d'eux, vivent ou passent des espèces et des habitats naturels différents. C'est la préservation de cette richesse biologique que visent les dispositifs Natura 2000.

Pourquoi ?

Car depuis plus d'un siècle, le développement de l'activité humaine, des voies de communication, l'intensification de l'agriculture fractionnent et fragilisent cette diversité biologique. [Natura 2000](#) est né de la volonté de maintenir cette biodiversité, tout en tenant compte des activités sociales, économiques, et culturelles humaines.

Combien ?

Aujourd'hui, l'Union européenne compte près de 25 000 sites classés Natura 2000. La France y contribue, pour sa part, avec 1 700 sites, soit 12,4 % de sa superficie, 8 372 communes et 14 millions d'habitants.

Natura 2000 en Dombes

Sur une soixantaine de projets présentés, une douzaine de propriétaires et/ou exploitants agricoles ont été sélectionnés pour signer une convention Natura 2000 en 2004 (pour 5 ans).

Alors que, depuis 2005, les élus locaux peuvent animer le document d'objectif et présider son comité de pilotage, c'est, en Dombes, toujours le préfet qui préside.

Le souvenir de la décision autoritaire du préfet sur le nouveau zonage, élargi à une bande de 200 mètres autour des étangs dans le cadre de la prise en compte des directives oiseaux et habitats, reste cuisant. Ce qui explique, en plus de la difficulté de financement du dispositif, l'absence d'appropriation de Natura 2000 par les acteurs de la Dombes.

[RETOUR](#)

La Dombes : Un territoire marqué par 3 enjeux

ENJEU SOCIAL

Un espace agricole en voie de périurbanisation :

- **Pression urbaine de grandes villes** notamment Lyon
- Déplacements quotidiens important (RN83)
- **Développement d'un habitat pavillonnaire** = besoin de logement = *une pression foncière sur les terres agricoles* = vente de terrains pour des projets de lotissements, diminution des surfaces cultivables
- **Demande en équipement de loisirs.**

ENJEU ECONOMIQUE

Une activité agricole importante : la pisciculture marquée par un terroir , une tradition. Et de la qualité. Volonté d'un classement IGP (Indication Géographique Protégée).

Première région productrice de poissons d'étang notamment la carpe.

Mais une agriculture fragilisée par des prédateurs (le Cormoran) .

Une activité touristique « verte » à développer : un patrimoine bâti important et un patrimoine environnemental à valoriser

ENJEU ENVIRONNEMENTAL

Un environnement exceptionnel à préserver :

- Un écosystème unique issu de l'agriculture et composé de 1300 étangs.
- Des espèces végétales et animales protégées = biodiversité
- Une zone Natura 2000

4. La Dombes : Un territoire et des conflits entre acteurs

Comment les espèces protégées menacent-elles la pisciculture ?

Conflits : Pisciculteurs contre Cormorans !

Depuis quelques années, le problème du cormoran, qui décime les populations de poissons, se pose de façon aiguë à l'ensemble de la filière piscicole. [...]Le cormoran demeure une espèce protégée, même si des autorisations de tir individuelles sont accordées.

Face à cette situation, de nouvelles « techniques » émergent pour éviter autant que possible la prédation.

Aujourd'hui, on sème des étangs en maïs qui ne sera pas récolté : les tiges restées dans l'eau font obstacle à la circulation du cormoran, sous l'eau comme en surface. Une autre solution modifie aussi les pratiques agricoles en lien avec cette arrivée inopportune : l'empoissonnage tardif. [...] On cherche maintenant à empoissonner, c'est à dire à mettre les jeunes carpes et autres alevins le plus tard possible au printemps, après son départ.

L'installation de grandes cages métalliques aux larges mailles dans les étangs, à l'intérieur desquelles peuvent se réfugier les carpes, fonctionne assez bien, comme d'ailleurs, un périmètre délimité par un filet à grosses mailles, qui repose sur le même principe : le poisson passe, l'oiseau non... La solution extrême pour les exploitants risque d'être purement et simplement l'abandon de l'élevage du poisson.

Source : CNRS, Ressource des terroirs.

3 enjeux (social, économique et environnement)



ET

des conflits

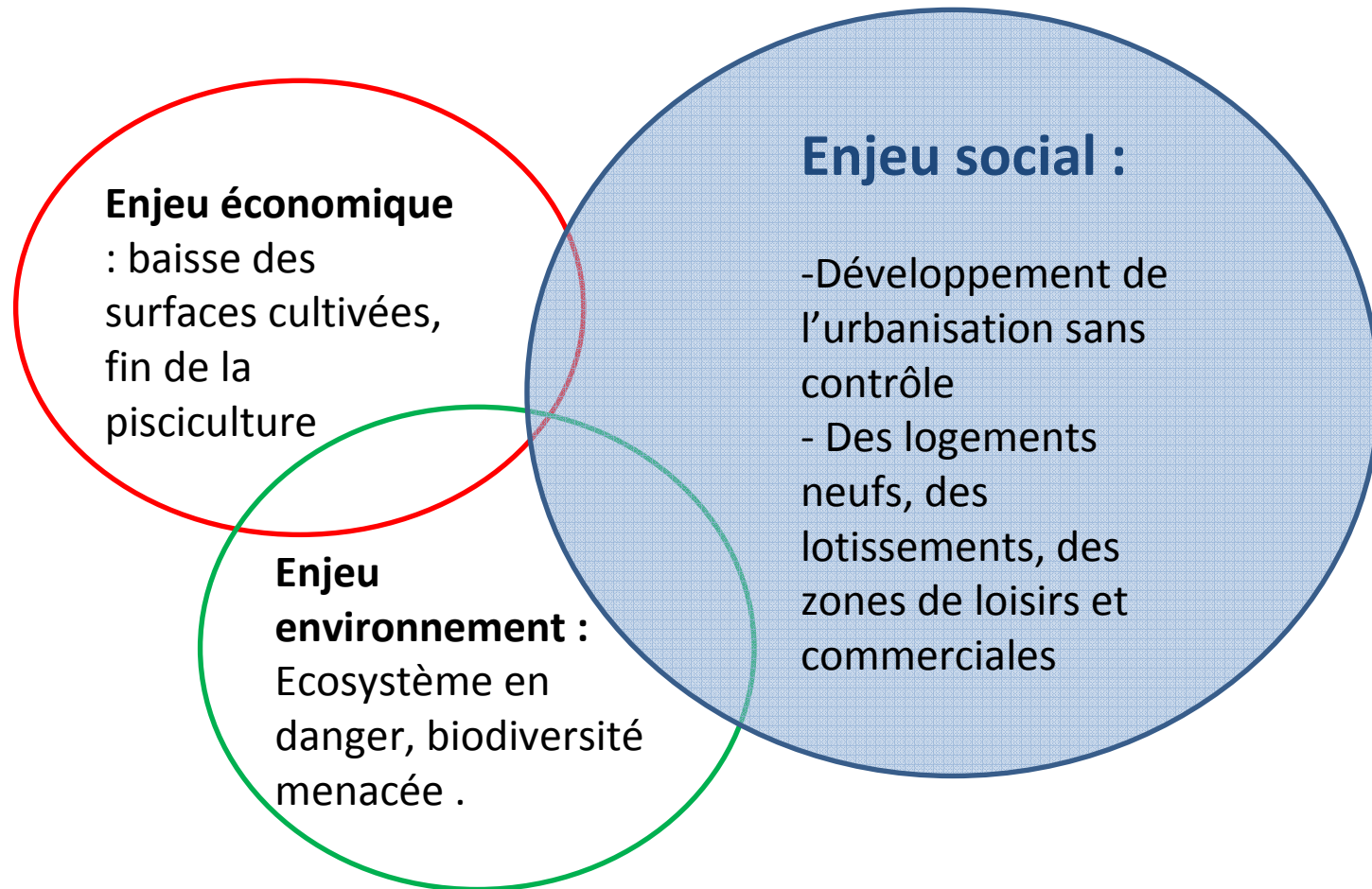
Ex : Le cormoran, espèce protégée, menace la pisciculture



Quels choix de développement pour demain ?

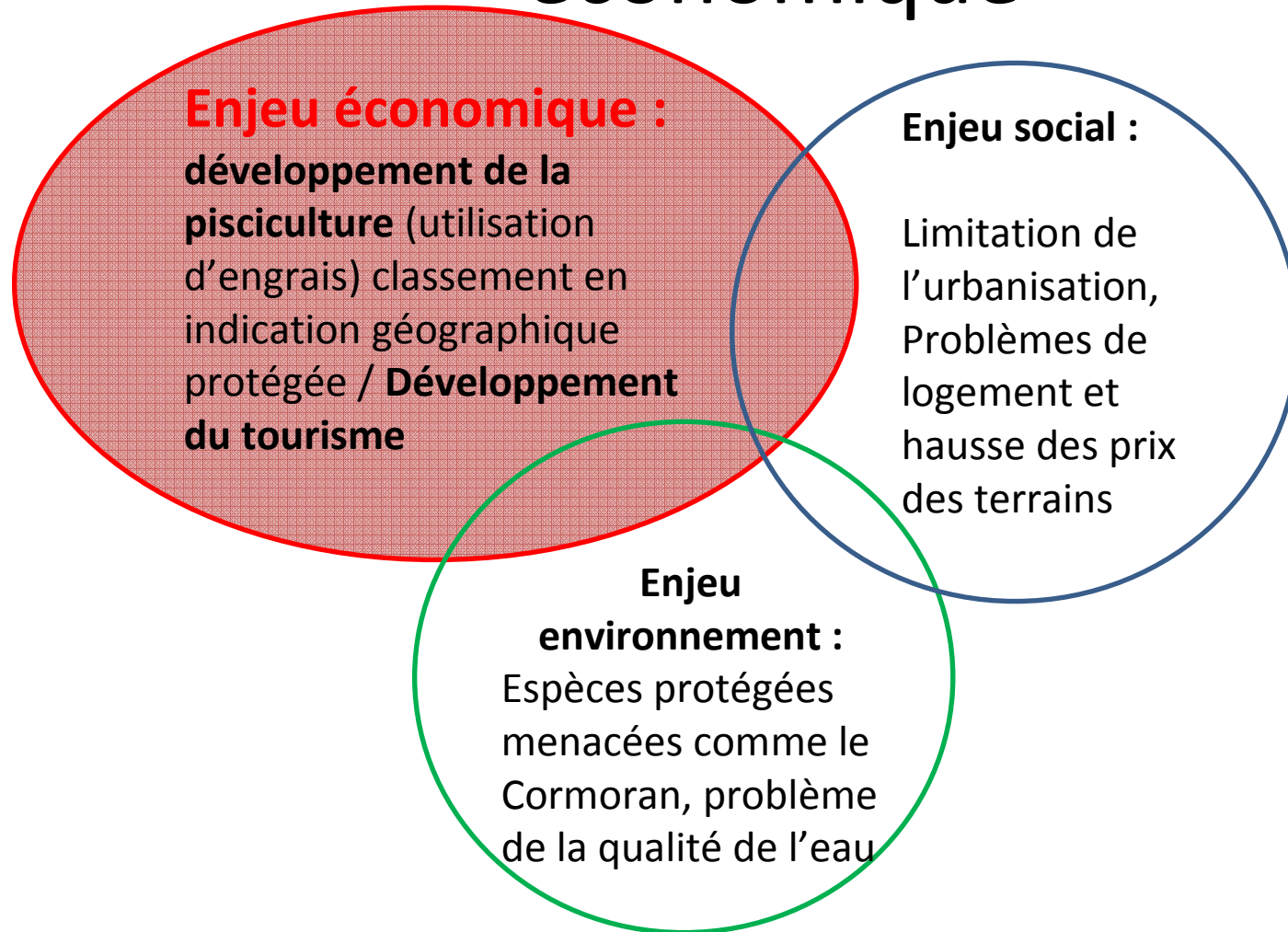
Quels choix de développement
aujourd'hui et demain ?

Scénario 1 : Le choix de l'enjeu social



Un choix de développement non durable !

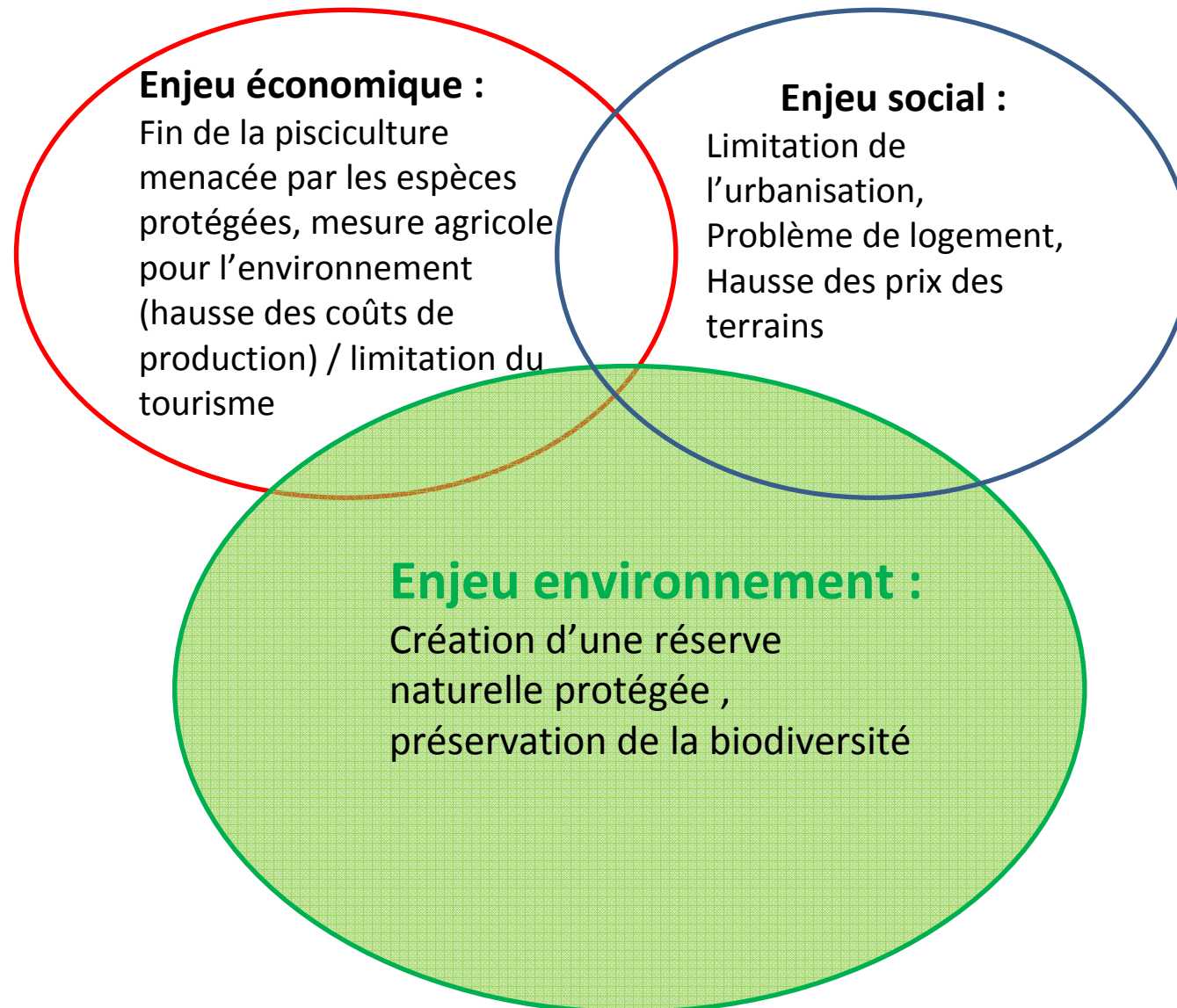
Scénario 2 : Le choix de l'enjeu économique



Un choix de développement non durable !

Scénario 3 : Le choix de l'enjeu

« environnement »



Quels choix pour un développement durable ?

Le projet de création d'un parc naturel régional

Qu'est ce qu'un Parc Naturel Régional ?

Un PNR c'est :

- Un territoire rural, cohérent et habité
- Organisé autour d'un projet concerté
- Fondé sur les principes du développement durable
- Basé sur la préservation et la valorisation de ses patrimoines
- L'outil PNR existe depuis 1968
- Actuellement 45 Parcs en France
- Couvrant 7,1 millions d'hectares = 12,6 % du territoire français
- Ils concernent 23 Régions, 68 Départements, 3700 communes
- 3,1 millions de Français vivent au sein d'un PNR

Qui peut prétendre au label ?

- Une entité rurale, naturelle ou paysagère remarquable dont l'intérêt est reconnu au niveau national
- Bénéficiant d'une forte identité et de traditions ancrées dans la vie du territoire
- Fragilisée de différentes manières : pressions urbaines, désertification, difficultés économiques...

5

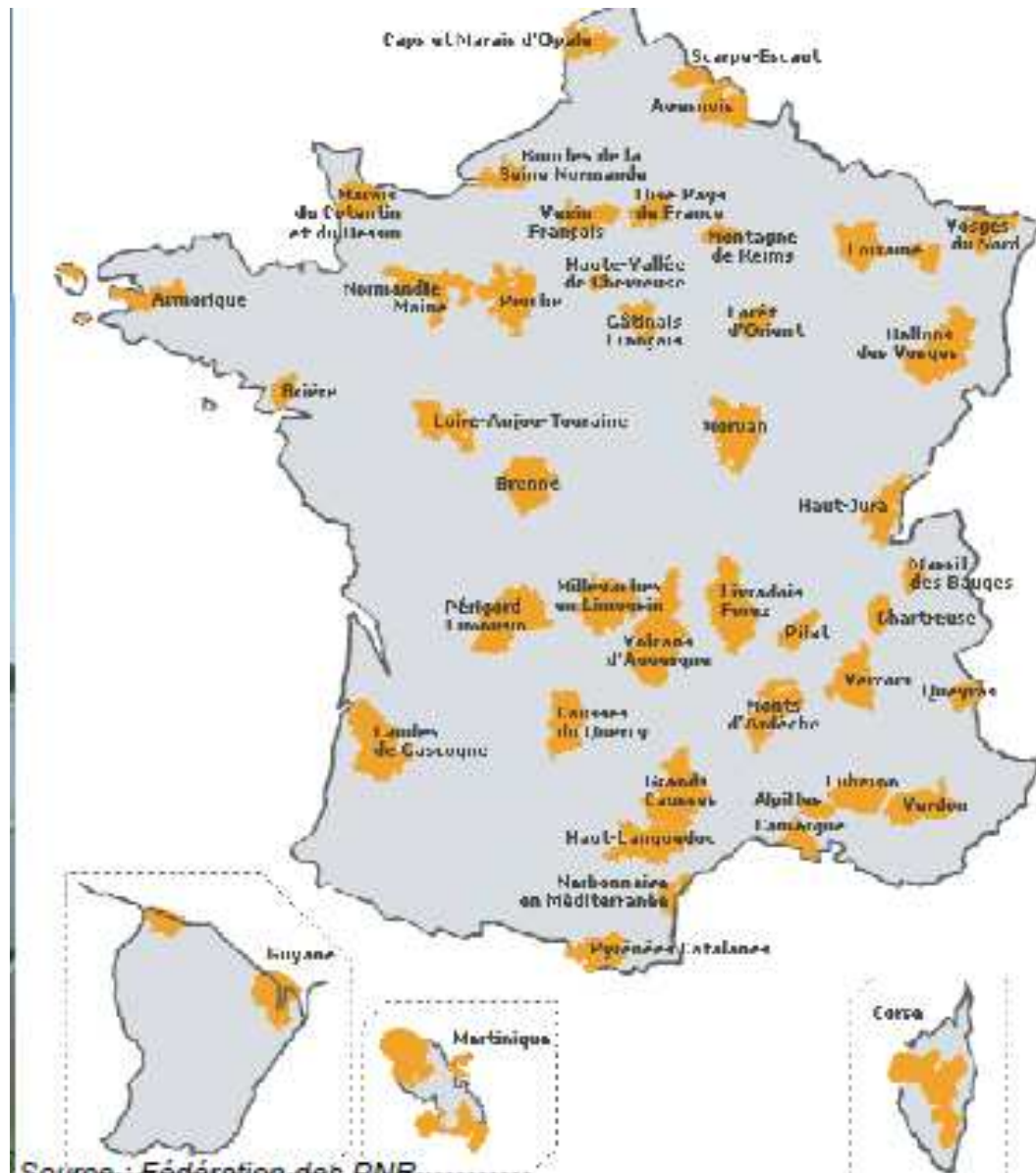
Comment s'organise un PNR ?

- Par un projet de développement retranscrit dans une Charte
 - Élaborée par les acteurs locaux
 - Soumise à l'approbation de la Région et du Ministère de l'Écologie, qui classe le PNR par décret
 - Auquel les communes du périmètre défini sont libres d'adhérer ou non ⁶
-
- Les actions du Parc (la charte), une fois approuvées, sont mises en œuvre par son organisme de gestion
 - Organisé de droit en syndicat mixte
 - Comprenant la Région, le Département et les communes concernés

Qui finance ?

- En moyenne, le budget de fonctionnement d'un PNR en 2006 était de 2 300 000 euros, alimenté :
- à 48 % par la(les) Région(s), 60 % en RA
- à 32 % par les autres collectivités (Communes, EPCI, Département(s))
- à 12 % par l'État (Ministère en charge de l'écologie)
- à 5 % par les crédits européens
- à 3 % par les ressources propres ou programmes spécifiques du Parc ⁸

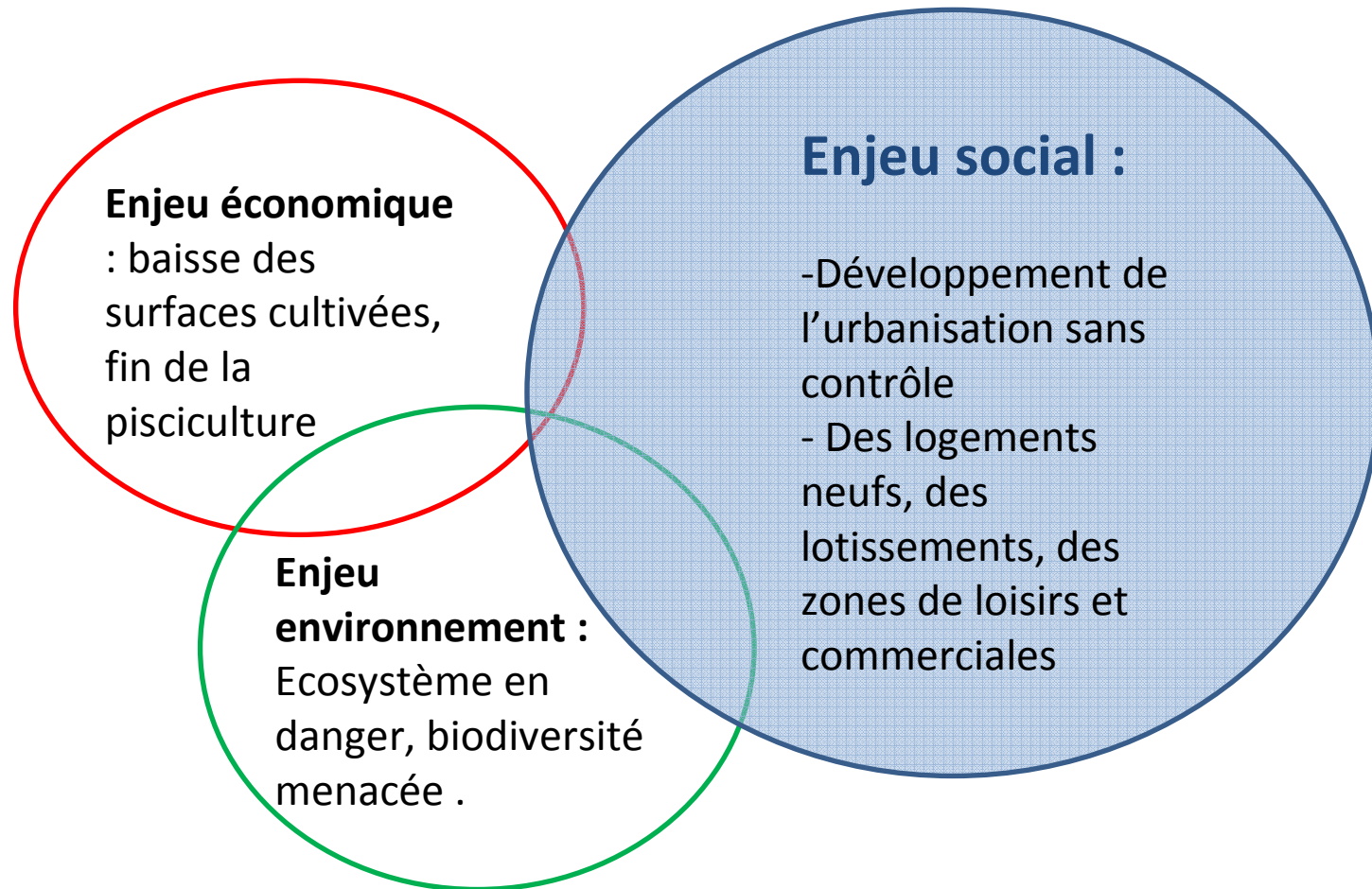
Les PNR en France et en Rhône-Alpes



Et en Dombes ?

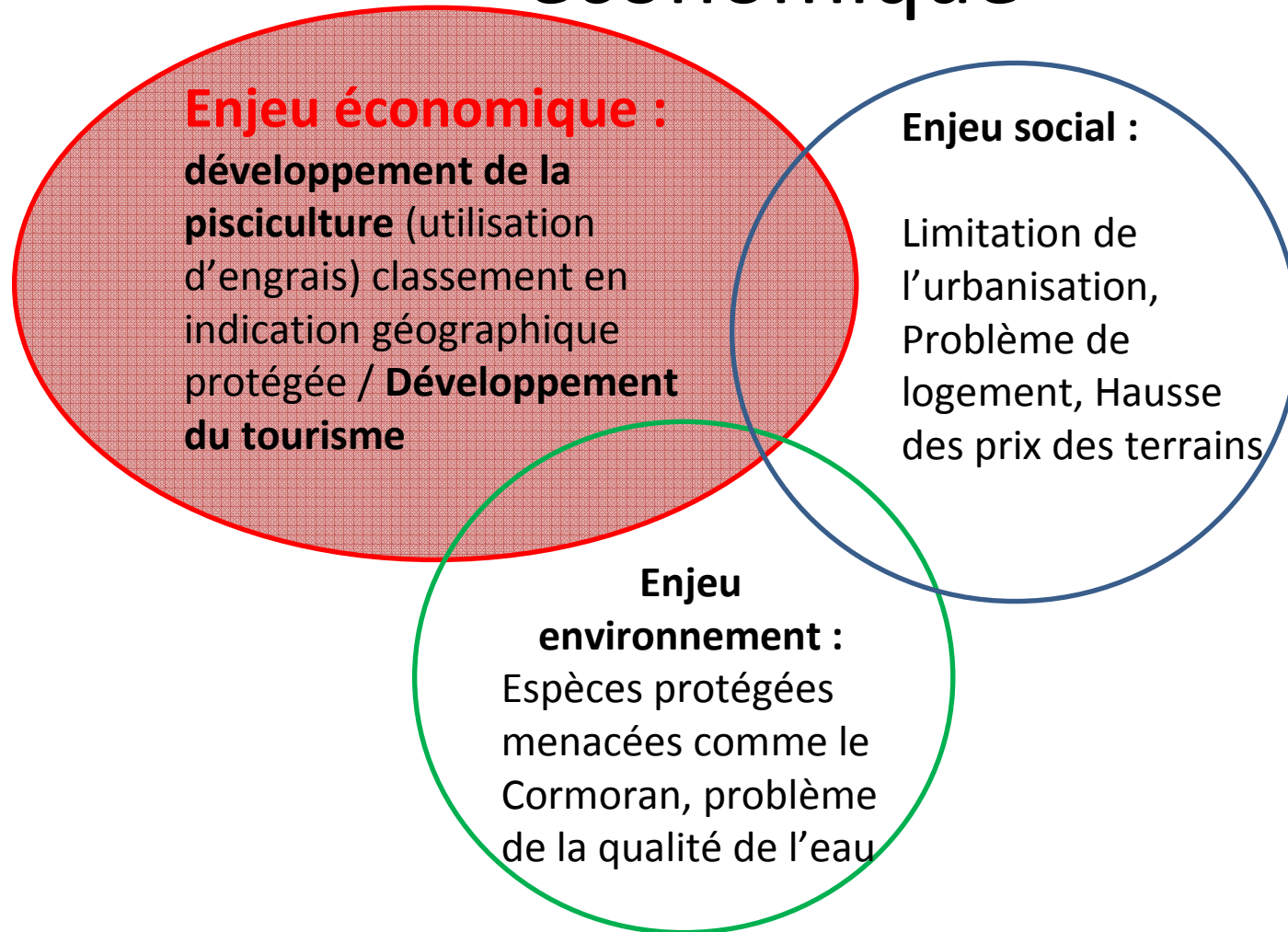
- 
- Pour la Dombes :
 - garantir l'avenir de l'agriculture et de la pisciculture,
 - lutter efficacement contre les espèces invasives,
 - développer l'économie et les services,
 - préserver l'environnement et promouvoir la Dombes.

Scénario 1 : Le choix de l'enjeu social



Un choix de développement non durable !

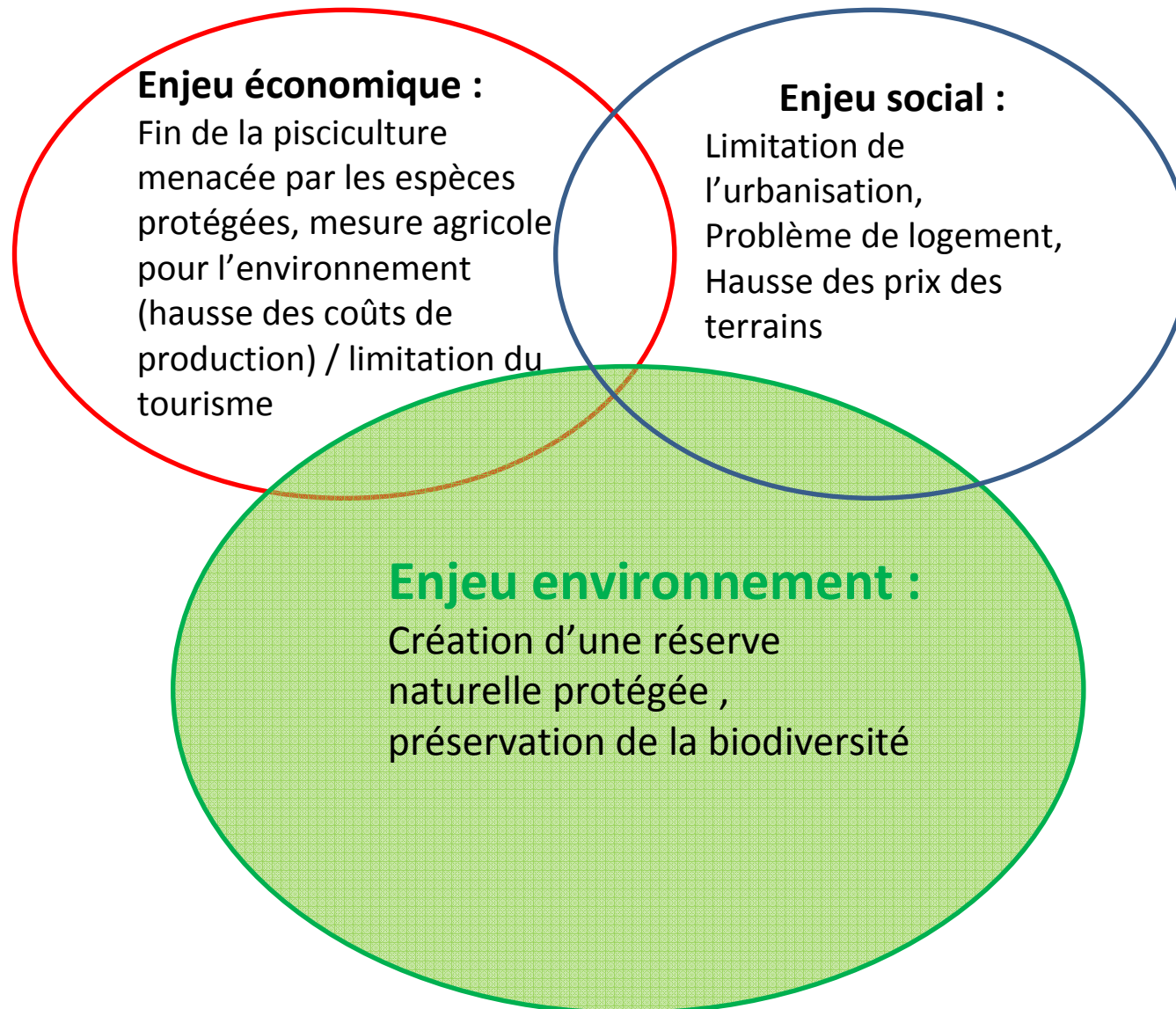
Scénario 2 : Le choix de l'enjeu économique



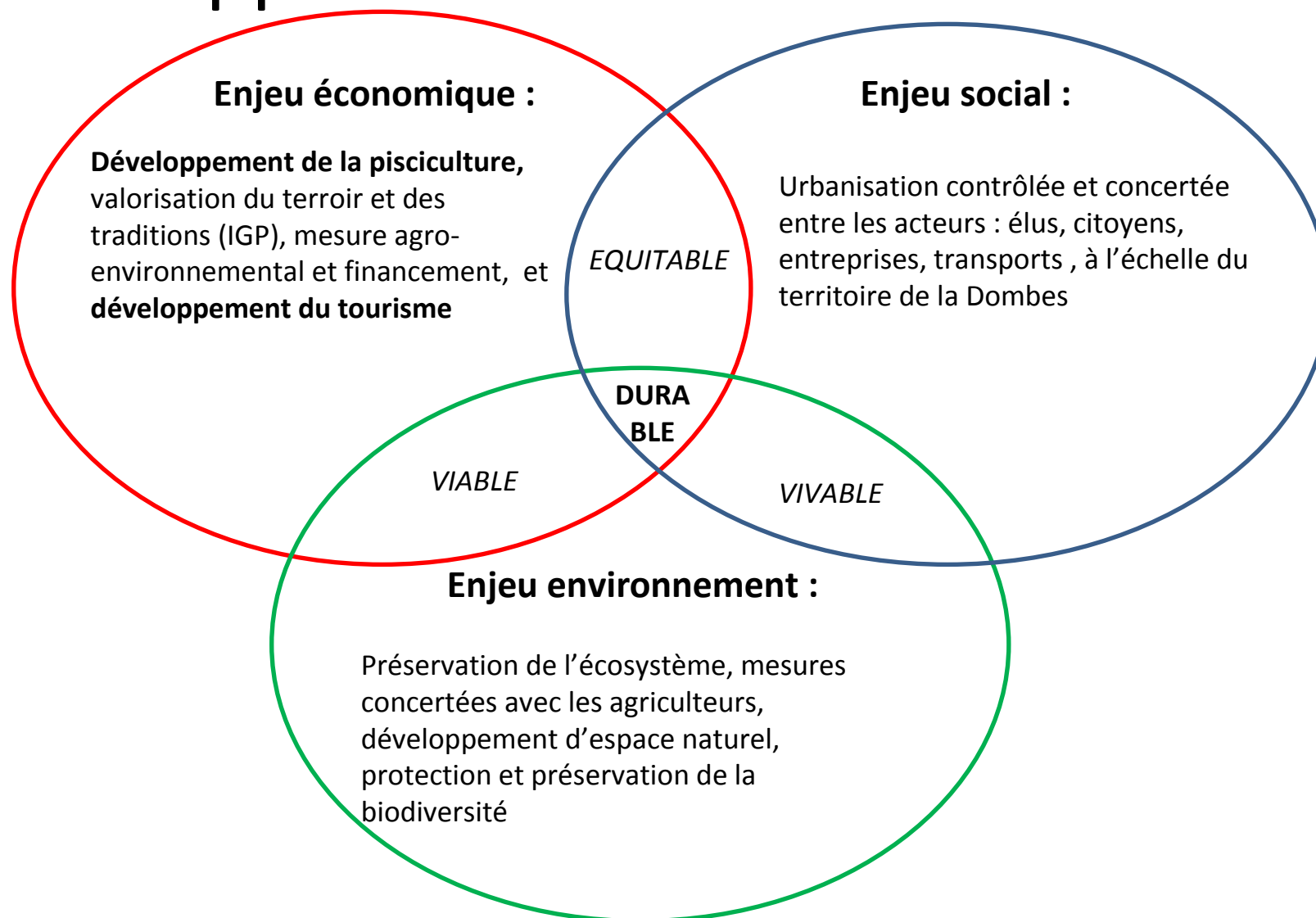
Un choix de développement non durable !

Scénario 3 : Le choix de l'enjeu

« environnement »



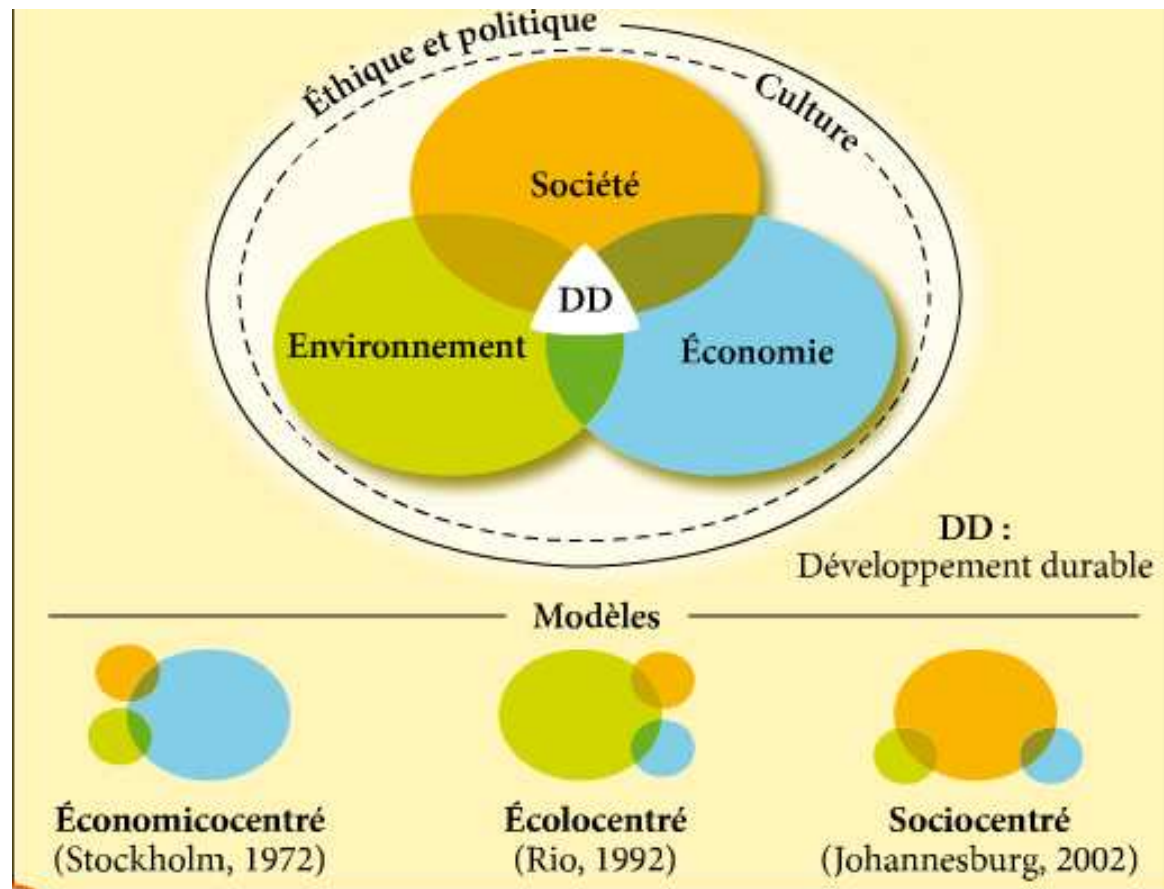
Scénario 4 : Le choix d'un PNR pour un développement durable de la Dombes



Changer d'échelle / Contextualiser

Notre maison brûle et nous regardons ailleurs. La nature, mutilée, surexploitée, ne parvient plus à se reconstituer et nous refusons de l'admettre. L'humanité souffre. Elle souffre de mal-développement, au Nord comme au Sud, et nous sommes indifférents. La Terre et l'humanité sont en péril et nous en sommes tous responsables. Il est temps, je crois, d'ouvrir les yeux. Sur tous les continents, les signaux d'alerte s'allument... Nous ne pourrions pas dire que nous ne savions pas ! Prenons garde que le ^{XXI}^e siècle ne devienne pas, pour les générations futures, celui d'un crime de l'humanité contre la vie. Notre responsabilité collective est engagée. Dix ans après Rio, nous n'avons pas de quoi être fiers. La mise en œuvre de l'Agenda 21 est laborieuse. La conscience de notre défaillance doit nous conduire, ici, à Johannesburg, à conclure l'alliance mondiale pour le développement durable.

D'après le discours de Jacques Chirac,
président de la République française,
au Sommet de la Terre de Johannesburg, 2002.



2 Le développement durable : un projet

Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures [...]. Au sens le plus large, le développement durable vise à favoriser un état d'harmonie entre les êtres humains et entre l'homme et la nature.

D'après Gro Harlem Brundtland, rapport intitulé
« Notre avenir à tous » destiné à l'ONU, 1987.

Le développement durable : un projet qui parcourt le monde ?

